

La durée de validité du billet de chemin de fer sera de 1 mois, du 20 Juillet au 20 Aout.

En ce qui concerne les logements à Paris, le Comité s'est préoccupé d'obtenir de différentes agences des conditions spéciales. Des circulaires très explicites et documentées, relatives aux propositions de ces agences, sont actuellement entre les mains des Présidents et Secrétaires des Comités de Patronage français et des Comités nationaux étrangers auxquels les congressistes désireux d'avoir à ce sujet des détails peuvent dès maintenant s'adresser.

Pour adhérer au Congrès, envoyer la cotisation de 15 francs (Membres titulaires) ou de 10 francs (Membres participants) (1) et sa carte de visite au trésorier du Congrès: M. Pierre Masson, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

### CONGRÈS INTERNATIONAL D'ELECTROLOGIE ET DE RADIOLOGIE MEDICALES

A la demande de la Société française d'Electrothérapie et de Radiologie, le Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales dont elle a pris l'initiative est rattaché aux Congrès internationaux de 1900.

Un comité composé de MM. *Weiss*, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, président; *Apostoli* et *Oudin*, vice-présidents; *Doumer*, professeur à la Faculté de médecine de Lille, secrétaire général; *Moutier*, secrétaire; *Boisseau du Rocher*, trésorier; et de MM. *Bergonié*, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux; *Bouchacourt*, *Branly*, professeur à l'Institut catholique de Paris; *Broca*, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; *Larat*, *Radiguet*, *Villemin*, chirurgien des hôpitaux; a été chargé d'en assurer l'organisation.

Ce Congrès se tiendra à Paris du 27 Juillet au 1<sup>er</sup> Août 1900.

On est prié pour plus amples renseignements de s'adresser, à M. le professeur *E. Doumer*, 57, Rue Nicolas-Leblanc, Lille, secrétaire général, auquel doit être adressé toute la correspondance relative à ce Congrès.

Les adhésions doivent être envoyées à M. le Dr. *Moutier*, 11, Rue de Miromesnil, Paris.

*Le Secrétaire Général,*  
Prof. E. DOUMER.

(1) Les Membres participants (étudiants en médecine, femmes des congressistes peuvent bénéficier de la réduction sur les Chemins de fer. Ces membres participants n'auront pas droit aux publications du Congrès.